

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ÉGYPTIEN

Deuxième Série. — N° 9.

ANNÉE 1888

LE CAIRE

IMPRIMERIE CENTRALE JULES BARBIER

1889

CHAGARATT-OUDDOURR

Par M. A. DE MÉRIONEC



En parcourant la liste des sultans d'Égypte, on est étonné de rencontrer en tête de la dynastie des Mamelouks Bahrites le nom gracieux d'une femme, Chagaratt-Ouddourr. (*).

Ce fait est unique dans l'histoire des Musulmans de l'ouest.

Aux Indes, on cite le nom de quelques femmes ayant régné sur de petites principautés ; mais l'on sait que les Musulmans des Indes, subissant l'influence des peuples qui les entourent, accordent à leurs femmes des privilèges plus étendus que ceux dont elles jouissent dans les autres contrées soumises aux lois de l'Islam.

Il nous a paru curieux de rechercher et de réunir les faits relatifs à cette princesse, que l'on trouve disséminés dans de nombreuses chroniques arabes.

شجرة الدر (*) l'arbre des pierres précieuses ou l'arbre de perles dans un sens plus restreint.

Le règne nominal de Chagaratt-Ouddour fut court, il ne dura pas plus de trois mois. Mais, sans que rien le témoignât à l'extérieur (ce qui explique que nous trouvons si peu de renseignements positifs sur cette princesse), elle fut personnellement mêlée à tous les événements contemporains.

Chagaratt-Ouddour, esclave du sultan El-Mélik-el-Saleh (*) était d'origine turque, quelques-uns disent arménienne. Elle était d'une grande beauté ; mais ce n'est pas tant par les charmes de sa personne que par les grâces de son esprit, la fermeté de son caractère, la persévérance de sa volonté et la virilité de son intelligence, qu'elle parvint à exercer sur tous ceux qui l'approchèrent une influence qui paraissait tenir de la magie.

El-Mélik-el-Saleh, arrière petit-fils de Salah-Eddin était fils du sultan El-Mélik-el-Kamel.

A la mort de celui-ci (637 H., 1239 J.-C.), son fils aîné, El-Mélik-el-Adel, second du nom, eut le gouvernement de l'Égypte, qu'il administrait déjà du vivant de son père. El-Mélik-el-Saleh eut la Mésopotamie en partage. L'émir Younès fut nommé prince de Syrie.

L'année suivante, cet émir consentit à échanger sa principauté contre les places qu'El-Mélik-el-Saleh possédait en Mésopotamie. Le but de celui-ci, en s'établissant en Syrie, était de se mettre à portée de l'Égypte

(*) El-Mélik-el-Saleh - Nedjmeddine-Ayoube ibn-el-Kamil, septième et avant-dernier sultan de la famille de Saladin, régna de 1240 à 1249 de J.-C., en Égypte.

pour pouvoir conspirer contre son frère dont il convoitait la souveraineté.

Les démarches d'El-Mélik-el-Saleh inquiétèrent le sultan d'Égypte qui fit avancer son armée jusqu'aux frontières de Syrie. Mais, arrivé près de Belbeys, il fut saisi dans sa tente par les émirs (637 H., 1239 J.C.).

Sa déposition fut proclamée aussitôt, et son frère El-Mélik-el-Saleh fut invité à prendre possession du trône. Celui-ci ne se fit pas longtemps attendre; il entra au Caire au milieu d'un grand concours de peuple, et au bruit des acclamations générales.

Le nom de Chagaratt-Ouddourr n'est prononcé par aucun historien à cette occasion; mais, connaissant son amour de la puissance, il est permis de se la figurer comme une autre lady Macbeth, excitant l'ambition de son seigneur et le poussant à un fratricide. On sait combien, à cette époque, il était rare que la mort ne vint pas abrégier la captivité d'un prince, quand on n'en attendait pas une grosse rançon.

Le premier soin d'El-Mélik-el-Saleh fut de solidement s'affermir sur le trône qu'il venait d'usurper. L'année suivante (638 H., 1240 J.-C.), punissant dans la personne des traitres la trahison dont il avait profité, il fit arrêter tous les Mamelouks et les émirs qui avaient renversé son frère et les exila au loin.

Dans cette précaution cruelle on retrouve la prudence pour laquelle Chagaratt-Ouddourr est souvent louée par ses contemporains.

Les derniers sultans Ayoubites se méfiaient singulièrement des émirs qui formaient l'élément arabe de leur cour et c'est grâce à cette méfiance que l'élément

turc, représenté par les Mamelouks, et qui devait bientôt absorber le pouvoir, devint prépondérant.

Le mot Mamelouk signifie esclave (littéralement : *celui qui est possédé*). Les Mamelouks dont s'entoura El-Mélik-el-Saleh étaient turkomans ou turcs de naissance et originaires de cette contrée immense de l'Asie centrale et septentrionale dont les souverains musulmans ont eu longtemps pour vassaux les princes slaves qui régnaient en Russie.

Les Mamelouks étaient les victimes des guerres incessantes qui désolaient ces contrées. Faits prisonniers, ils étaient cédés par les vainqueurs à des marchands d'esclaves qui les revendaient par troupes dans le sud. On avait soin de ne conserver que les jeunes gens les plus beaux et les plus vigoureux ; les autres étaient impitoyablement massacrés.

El-Mélik-el-Saleh avait composé de ces Mamelouks une garde considérable. Cette garde était appelée *halqah* (cercle ou ceinture). En effet, elle était destinée à entourer le prince, comme une ceinture d'armes défensives.

Cette milice, qui accaparait le service intérieur comme le service extérieur du palais, ne fut pas vue d'un bon œil par les habitants d'Égypte et de Syrie.

Poursuivant jusqu'aux auteurs involontaires de sa fortune, cette même année, El-Mélik-el-Saleh dépouilla l'émir Younès des possessions qu'il lui avait données en Mésopotamie en échange de la Syrie. Younès, irrité, se réfugia à Saint Jean d'Acre, se confiant à la protection des Francs. Ceux-ci l'accueillirent pour son argent et pour de l'argent aussi le cédèrent à Ismaïl,

prince de Damas, oncle d'El-Mélik-el-Saleh, qui le fit étrangler.

Ce commencement de relations d'intérêt entre les Francs et le prince de Damas les conduisit bientôt à former une coalition contre l'Égypte. Selon une convention établie, les alliés devaient se partager ce royaume après l'avoir conquis.

Une longue guerre s'en suivit entre les confédérés et l'Égypte. L'issue en était indécise, quand El-Mélik-el-Saleh s'alliant à une horde de nomades, les Kharizmiens (habitants du Khouarezm, chassés de la Haute-Asie par Djuguiz-Khan) fit pencher la balance en sa faveur (642 H., 1244 J.-C.)

Après une bataille acharnée sous les murs de Ghaza, les Égyptiens remportèrent une victoire éclatante. Ghaza, Jérusalem, toutes les villes de la côte rentrèrent successivement au pouvoir d'El-Mélik-el-Saleh.

Un nombre considérable de prisonniers fut envoyé au Caire, où Chagaratt-Ouddourr gouvernait en l'absence du sultan avec ses pleins pouvoirs.

« Quand la nouvelle de la victoire de Ghaza arriva
« au Caire, dit Makrizi, (*) la joie fut au comble; pen-
« dant plusieurs nuits on illumina et la ville retentit
« du bruit des instruments de musique. Le jour de
« l'entrée des prisonniers fut comme un jour de fête.
« Les soldats étaient conduits sur des chameaux, les
« chefs sur les chevaux qu'ils montaient le jour de la

(*) Taki-eddine, Ahmed ibn-Aly, ibn-Abdul-Kadr, ibn-Mouhammed, el-Makrizi, né en 769. H, mort en 845. H, (1367-1441 J. C.)

« bataille. Au nombre des prisonniers étaient plu-
« sieurs émirs musulmans qui avaient été pris dans le
« combat. »

Makrizi rapporte de plus que les têtes des Chrétiens tués à Ghaza furent apportées au Caire et attachées aux portes de la ville.

Cette guerre se poursuivit de 643 à 645 de l'hégire. (1245 à 1247 de l'ère chrétienne).

Décidé à la terminer en frappant un grand coup, El-Mélik-El-Saleh, qui après la bataille de Ghaza était rentré au Caire, quitta sa capitale pour venir se mettre à la tête de ses armées. Il souffrait déjà de la maladie dont il devait mourir, une phtisie compliquée d'un ulcère au jarret. Parvenu jusqu'à Damas, il dut s'y arrêter, son mal s'aggravant chaque jour. Des nouvelles venues du Caire le forcèrent à revenir brusquement sur ses pas. Chagaratt-Ouddourr lui signalait une invasion des Chrétiens.

Une septième croisade avait été résolue par le concile de Lyon (646 H., 1248 J. C.) Des forces considérables s'étaient mises en route sous la conduite du jeune roi de France.

« Son nom, observe Makrizi, était Louis, fils de
« Louis et on le surnommait le français. (*) » Il était accompagné de cinquante mille guerriers et venait de passer l'hiver dans l'île de Chypre. Il se présenta à

(*) Dans plusieurs passages, Makrizi le désigne sous le nom de « Roi de France » **روادو فرانس**

l'embouchure de la branche du Nil qui passe à Damiette un vendredi, 21 de Safar (647 H., 4 juin 1249 J. C.).

El-Mélik-El-Saleh était alors campé sur le canal d'Aschmoun, non loin de Mansourah. C'est de là qu'il avait ordonné les préparatifs nécessaires à la défense. Il avait fourni Damiette de tout ce qui pouvait mettre la place en état de faire une longue résistance; la plus aguerrie des tribus arabes, celle des Beni Kessâneh avait été chargée de la défense des remparts. Le vaillant émir Fakhr-Eddine (*) occupait la côte où les Chrétiens devaient aborder.

Voici le récit que fait l'historien Djémal-Eddine (***) du débarquement des Francs : « Le roi de France se mit en devoir d'aborder sur la côte. On était alors au samedi 22 de safar (5 juin). Il débarqua avec toutes ses troupes et dressa son camp sur le rivage. La tente du roi était rouge. Il y eut ce jour-là un engagement entre les Francs et les Égyptiens, où plusieurs émirs musulmans furent tués. Le soir, Fakhr-Eddine repassa le Nil avec son armée sur le pont qui était en face de Damiette, et sans s'arrêter, il se rendit sur le canal d'Aschmoun auprès du sultan. Il régnait alors une extrême insubordination dans l'armée à cause de la maladie du prince. Personne ne pouvait

(*) Emir Fakhr-eddine ibn-Youssouf ibn Cheikh-el-Chloukh.

(**) El-Émir Djémal Eddine, Aboul-Mouhacén, Ibn Tangri-Verdi, El-Zaheri, El-Atabeki.

Les Arabes ont corrompu le nom de *Tangri-Verdi* qui en turc veut dire *Dieu donné* et le prononcent Taghri Bardi ou Sughri-Bardi.

Il est mort vers 860 H., 1450 J.-C.

plus maintenir les soldats. Les Kessanites, chargés de défendre Damiette, se voyant abandonnés, quittèrent précipitamment la ville et se dirigèrent aussi vers le canal d'Aschmoun; les habitants suivirent cet exemple. Hommes, femmes, enfants, tous s'enfuirent dans le plus grand désordre, abandonnant les vivres et les provisions, car ils se trouvaient sans défense et ils craignaient d'éprouver le même sort que trente ans auparavant, sous le sultan El-Mélik-el-Kamel. En un moment, Damiette se trouva déserte.

« Le lendemain, les Chrétiens ne voyant plus d'ennemi passèrent aussi le Nil et entrèrent sans résistance dans la ville. Il n'y avait pas d'exemple d'un événement aussi désastreux. »

Transporté de colère, El-Mélik-el-Saleh fit pendre jusqu'au dernier tous les chefs des Beni-Kessaneh. « Vainement, suivant Makrizi, ils firent des représentations, vainement dirent-ils : « En quoi sommes-nous coupables ? Que pouvions-nous faire, abandonnés des émirs et de toute l'armée ? » On n'écouta pas leurs excuses, les chefs furent pendus au nombre de cinquante. Parmi eux étaient un père et son fils, jeune homme de la plus grande espérance. Le père demanda à mourir le premier; le sultan le lui refusa. »

Il s'était muni d'avance de l'approbation des docteurs de la loi. Ils avaient unanimement décidé qu'un homme qui abandonne son poste est digne de mort.

Le mardi 24 de Safar, El-Mélik-el-Saleh prit position à Mansourah. Il se sentait près de sa fin. Dans cette conjecture, il fit publier que tous ceux qui avaient quelque grief contre lui eussent à se présenter. Il

était impatient de mettre sa conscience en repos. Tous ceux qui se présentèrent furent renvoyés satisfaits.

Mansourah est situé sur la rive orientale du Nil. Cette ville devait son existence à El-Mélik-el-Kamel père du sultan actuel. Elle avait rapidement pris une importance considérable. C'est sous ses murs qu'El-Mélik-el-Saleh arrêta son armée.

Dans le même temps, le sultan faisait harceler les Francs par des bandes d'Arabes nomades qui ne leur laissaient aucun repos.

« Cependant, poursuit Djemal-Eddin, la maladie du sultan devenait de plus en plus grave ; ses forces ne cessaient de s'affaiblir. Jour et nuit les médecins étaient autour de lui sans pouvoir le soulager ; pourtant il n'était pas abattu ; toujours il montrait la même force de caractère. L'ulcère qu'il avait au jarret étant venu à se fermer, il se crut hors de danger et écrivit à l'émir Houssam-Eddine qu'il était en pleine convalescence, qu'il ne lui manquait plus que de monter à cheval et d'aller jouer au mail. »

Mais déjà il était près de sa fin. Il mourut le 14 schaban (novembre), six mois après l'entrée des Chrétiens à Damiette.

Djemal-Eddine dit de ce prince : « qu'il était sobre, modeste dans ses discours, et d'une belle âme. Il ne pouvait souffrir la plaisanterie et les choses futiles et était naturellement taciturne. »

El-Mélik-el-Saleh laissait deux fils. L'aîné, nommé El Mélik-el-Mòadam-Touran-Schah, était en ce moment gouverneur des villes que le sultan possédait

en Mésopotamie (*). Quelques-uns prétendent qu'il était fils de Chagaratt-Ouddourr, mais l'âge qu'il avait alors et la façon dont elle agit plus tard à son égard démentent cette hypothèse (**).

En présence de l'indiscipline des troupes, menacé comme on l'était par l'armée chrétienne, on résolut de cacher la mort du sultan jusqu'à l'arrivée de son fils. Le corps du prince fut secrètement lavé, enseveli avec les prières d'usage et placé dans une caisse pour être transporté dans l'île de Rhoda (***) .

(*) Il résidait à Kayfa.

(**) Le cadet était Khalyle, fils de El-Mélik-El-Saleh et de Chagaratt-Ouddourr, qui était en bas âge et paraît être mort l'année suivante.

(***) Chagaratt-Ouddourr emmena le corps dans une petite barque, de Mansourah à la citadelle de Rhoda; elle était accompagnée de son fils Khalyle et de quelques Mamelouks, sans que personne ne s'en doutât, excepté ceux qui avaient sa confiance.

Le corps resta dans un des salons de la citadelle jusqu'au 27 Regab 648, jour où il fut transporté dans le mausolée construit pour lui par la princesse (N° 38 du plan du Caire, de Grand Bey), après s'être démise du sultanat en faveur de son second mari Ezzeddine Aybek avant ce transfert.

Ces détails sont donnés par Makrizi dans son livre des *Khitate*, tome II, page 374. Je crois être agréable aux lecteurs en leur donnant la traduction du cérémonial de la translation et des funérailles. On y verra l'influence de Chagaratt-Ouddourr sur son nouveau mari qu'elle venait de créer roi, et le respect de ce roi pour son ancien maître et la reine sa femme.

« El-Mélik El-Moëz Aybek conduisit le cortège accompagné de El-Mélik El-Achraf-Mouça ibn El-Mélik El-Maçoudi; tous les Mamelouks Bahariéh et Djandariéh, ainsi que les émirs des citadelles de la montagne et de Rhoda suivaient.

« Le corps placé dans un cercueil attendit qu'on eût fini la prière du vendredi, puis on fit la prière des morts. Tous les émirs et les

Chagaratt-Ouddour dirigeait tout. Elle se concerta avec le chef des eunuques (*) et ils convinrent de ne confier le secret de la mort du sultan qu'à l'émir Fakr-Eddine, qui fut nommé « Atabek » ou régent, comme celui qui avait le plus d'influence sur l'armée.

Tous les trois se promirent de tenir la mort du sultan secrète jusqu'à l'arrivée de Touran-Schah.

Il s'agissait de gagner du temps. Chaque jour le gouverneur du Caire recevait des dépêches du camp, comme par le passé. Les lettres, dictées par Chagaratt-Ouddour, étaient expédiées au nom du sultan; on y voyait son « Alamé » (signature accoutumée ou griffe).

grands étaient habillés de blanc et les Mamelouks s'étaient coupé les cheveux en signe de deuil.

Le cortège au grand complet accompagna le corps au mausolée où il fut enterré le soir même.

Le lendemain samedi, les deux sultans retournèrent au mausolée où s'étaient réunis les kadis, les émirs et les Mamelouks.

Toutes les boutiques, tous les marchés du Caire et de Masr (Vieux-Caire) furent fermés, et on fit commencer la cérémonie des funérailles de El-Melik-El-Saleh en face de son tombeau à Béin-el-Kasréin, avec les tambourins et le cérémonial d'usage pendant trois jours, du samedi au lundi suivant.

On plaça près du tombeau les bannières du sultan, son carquois, sa ceinture d'armes et son arc.

On y installa des lecteurs (du Koran) autant que Chagaratt-Ouddour en avait indiqué dans le protocole du Wakfe, (biens de main morte) et des revenus qu'elle avait attribués au mausolée et à la mosquée-école y attenant.

« Elle avait donné la surintendance de ces biens Wakfes à Sahib Bahaéddine Aly ibn Hanna et à sa descendance. Elle se trouve dans la même famille jusqu'à nos jours (845 H., 1441 J.-C.).

(*) Djemal-Eddine Mouhsine.

Celui qui écrivait l'« Alamé » était un eunuque (*) habile à contrefaire toute sorte d'écriture.

Chagaratt-Ouddourr dirigeait les affaires, comme elle faisait du reste du vivant du sultan ; les tables étaient servies comme à l'ordinaire, à l'heure des repas. El-Mélik-El-Saleh était, disait-on, malade et pour le moment hors d'état de recevoir.

Les Chrétiens étaient restés jusqu'alors à Damiette, occupés à se fortifier. A la fin de schaban (novembre) de l'an 647 H., 1249 J.-C., leur flotte remonta le Nil suivant tous les mouvements de leur armée qui s'avancait vers le sud. Ils arrivèrent à Farascour.

« A cette nouvelle, dit Djemal-Eddine, l'émir Fakhr Eddine écrivit au Caire pour appeler tous les Musulmans aux armes ».

La lettre que l'on lut à la prière du vendredi dans toutes les mosquées contenait entre autres choses ces paroles du Koran :

« Chargés ou légers (**), marchez et combattez dans le sentier de Dieu, avec vos biens et vos personnes. Cela vous sera plus avantageux si vous le comprenez » (***)).

« Après de nombreuses haltes, continue Djemal-Eddine, les Francs arrivèrent enfin sur le canal d'Aschmoun, en face de Mansourah. L'armée musulmane était rassemblée à Mansourah, occupant les deux rives

(*) Il s'appelait Souheil.

(**) C'est-à-dire : à cheval ou à pied, bon gré, mal gré, couverts de cuirasse ou légèrement armés.

(***) Koran, chap. IX, verso 41.

du Nil. Elle n'était séparée de l'ennemi que par le canal d'Aschmoun. Les Francs s'entourèrent d'abord de fossés, de murs et de palissades ; ils dressèrent aussi leurs machines et les firent jouer contre ceux qui défendaient la rive opposée. Ils avaient leur flotte à portée sur le Nil. Pour la flotte musulmane, elle était aussi sur le Nil et avait jeté l'ancre sous les murs de Mansourah. On commença à s'attaquer à coups de traits et de pierres, tant sur terre que sur le fleuve. Il ne se passait presque pas de jour sans quelque combat ; chaque jour, un certain nombre de chevaliers étaient tués ou faits prisonniers. Des braves de l'armée musulmane allaient jusque dans leur camp et les enlevaient de leur tente ; quand ils étaient aperçus, ils se jetaient à l'eau et se sauvaient à la nage. Il n'y avait pas de ruses qu'ils ne missent en œuvre pour surprendre les Chrétiens. J'ai ouï dire qu'un d'eux imagina de creuser un melon vert et d'y cacher sa tête, de manière que pendant qu'il nageait, un chrétien s'étant avancé pour prendre le melon, il se jeta sur lui, et l'amena prisonnier.

« Cependant le canal qui séparait les deux armées n'était pas large et de plus il offrait plusieurs gués faciles. Un mardi, 5 de doulcada (février), la cavalerie chrétienne, conduite par un perfide musulman, traversa le canal et se répandit sur l'autre rive. Ce mouvement fut si subit, qu'on ne s'en aperçut pas à temps ; les Musulmans furent surpris dans leurs propres tentes. L'émir Fakhr-Eddine était alors au bain. Aux cris qu'il entendit, il sortit précipitamment et monta à cheval ; mais déjà le camp était forcé et Fakhr-Eddine

s'étant avancé imprudemment fut tué. Dieu aie pitié de son âme, sa fin ne pouvait être plus belle. »

On lit dans Makrizi un trait qui montre quel désordre effroyable régnait alors dans l'armée musulmane. Le bruit de la mort de Fakhr-Eddine n'ayant pas tardé à se répandre, les Mamelouks et une partie des émirs se débandèrent pour courir à sa maison et la piller. Ses coffres furent brisés, l'argent fut enlevé, les meubles et les chevaux emportés; après quoi, la maison fut livrée aux flammes.

« Les Chrétiens s'étaient répandus dans la ville. Telle était la terreur générale, que les Musulmans, soldats et bourgeois, couraient à droite et à gauche, dans le plus grand tumulte. Peu s'en fallut que toute l'armée ne fut mise en déroute.

« Déjà les Francs se croyaient assurés de la victoire, lorsque les Mamelouks appelés *Djiandarites* (*) et *Bahrites*, lions des combats et cavaliers habiles à manier la lance et l'épée, fondant tous ensemble sur leurs colonnes, les rompirent et renversèrent leurs croix. En un moment les Francs furent moissonnés par le glaive ou renversés par la massue des Turcs. Quinze cents des plus braves et des plus éminents couvrirent la terre de leurs cadavres. La nuit sépara les combattants ».

Vers le même temps, on apprit que le sultan approchait. Émirs et Mamelouks se portèrent à sa rencontre.

(*) De deux mots qui signifient (preneurs d'âmes) ou tuteurs, bourreaux, assassins. Ici la signification figurée est :

« Soldats à qui rien ne résiste, qui tuent tous leurs ennemis. »

Il arriva à Mansourah dix-neuf jours après la bataille. Ce fut alors que l'on commença à parler publiquement de la mort de El-Mélik-El-Saleh. Jusqu'à ce moment on n'avouait que sa maladie.

Touran Schah fut proclamé sans difficulté, dès son arrivée. La guerre recommença avec une nouvelle fureur. Les Chrétiens recevaient leurs provisions de Damiette; le sultan résolut de couper leurs communications avec cette ville.

Pour y parvenir, il fit démonter plusieurs navires, qu'on transporta à dos de chameau du côté de l'occident et qu'on remit à flot dans le canal de Méhallé d'où l'on pouvait inquiéter la flotte franque.

En même temps la flotte musulmane descendit le fleuve et les vaisseaux chrétiens furent pris en tête et en queue. Bientôt cinquante-deux d'entre eux, dit Djemal-Eddine, tombèrent au pouvoir des Égyptiens.

Les Francs écrivirent à cette époque au sultan pour lui demander la paix, offrant de rendre Damiette si on leur cédait Jérusalem et la Palestine; mais leurs propositions furent rejetées.

Djemal-Eddine rapporte qu'en ce moment l'armée chrétienne avait à souffrir d'une horrible épidémie, suite naturelle de la disette, après quoi il poursuit ainsi : « les Francs, se trouvant sans ressources, résolurent de profiter des ténèbres pour quitter leur camp et gagner Damiette. Une partie de leurs troupes était sur la rive méridionale du canal d'Aschmoun, du côté de Mansourah; l'autre partie occupait l'ancien camp; un pont de bois de pin jeté sur le canal servait à la communication des deux armées. Leur retraite fut si

précipitée qu'ils négligèrent de couper le pont. Leurs tentes furent laissées dans le même état qu'auparavant. Ils n'emportèrent même pas leurs bagages.

« Les Musulmans s'étant aperçus de ce mouvement passèrent aussitôt le pont et se mirent à la poursuite des Chrétiens. Cette poursuite se prolongea toute la nuit. Au matin, le combat s'engagea. Presque tous les Francs furent tués ou faits prisonniers ; très-peu se sauvèrent. On dit qu'il en périt ce jour-là trente mille.

« Le roi de France et sa suite se réfugièrent sur une hauteur dans le village appelé Miniet-Abou-Abdallah, où ils ne tardèrent pas à être cernés de toute part. Environ cinq cents Chrétiens, des plus braves, se rallièrent autour de leur roi. Comme ils ne pouvaient résister, ils se rendirent.

« Ils furent reçus à composition et ramenés à Mansourah. Le roi fut placé sur un bateau et conduit sous l'escorte de la flotte musulmane, au bruit des trompettes et des tambours. Les prisonniers chrétiens étaient menés garottés avec des cordes. »

Aboul-Mahassen rapporte d'après un auteur contemporain nommé Saad-Eddin « qu'il n'eût tenu qu'au roi d'éviter son malheureux sort, en se sauvant à temps, soit sur un cheval, soit dans un bateau, mais qu'il préféra demeurer à l'arrière-garde pour veiller au salut de ses soldats. »

Le roi de France, à son arrivée à Mansourah, fut chargé de chaînes et logé dans la maison du scribe

Fakrh-Eddine, fils de Lokman. L'eunuque Sahib fut commis à sa garde. (*)

On montre encore à Mansourah la maison de Lokman. Parmi les différentes chambres dont elle se compose, on hésite à désigner celle qui servit de prison au roi.

Les prisonniers chrétiens furent traités avec la plus grande cruauté; chaque jour on en massacrait par centaines. Le sultan avait d'abord réservé les artisans et les gens de métiers, afin de mettre à profit leur industrie, mais ensuite, cédant aux réclamations des ouvriers du Caire, il les fit mourir comme les autres.

Pour ce qui est du roi, le sultan paraît l'avoir traité avec bonté, contrairement au récit de certains historiens. Aboul-Mahassem rapporte d'après Saad-Eddin, écrivain contemporain, « qu'un jour, le sultan envoya par honneur au roi de France et aux seigneurs de sa suite des *khil'â* ou habits d'honneur, au nombre de plus de cinquante. Tous les revêtirent excepté lui; il répondit qu'il était aussi riche en domaines que le sultan et qu'il ne lui convenait pas de revêtir les habits des autres ».

On lit aussi dans la chronique syrienne d'Aboul Farag (**), que « la reine, femme du roi de France, qui était restée à Damiette, étant accouchée d'un fils,

(*) Voir Bulletin de l'Institut Égyptien, 1886, Imprimerie Nouvelle de Jules Barbier, 1887, sur *La Prison de Louis IX à Mansourah*, par Réshad Effendi, traduit par Yacoub Artin Pacha.

(**) XIII^e siècle de J.-C.

le sultan envoya de riches présents à la mère avec un berceau d'or et des vêtements magnifiques pour l'enfant ».

Pendant ce temps on négociait pour la paix et l'on était sur le point de tomber d'accord, quand le sultan reprit avec son armée le chemin de Damiette.

Il s'établit aux environs de cette ville, à Farescour, sur les bords du Nil, où il fit dresser un pavillon et une tour en bois. Selon son ordre, le roi de France et les principaux prisonniers l'avaient suivi.

Une fois installé à Farescour, Touran Schah se livra ouvertement à la débauche.

Il n'avait pas régné quarante jours, qu'il s'était déjà rendu impopulaire; sentant qu'il était sans autorité sur les émirs et les anciens serviteurs de son père, il s'entourait de préférence de jeunes gens qu'il avait ramenés de Mésopotamie. « Toute la puissance, lui disaient-ils, est entre les mains de Chagaratt-Ouddour et des émirs; vous n'êtes souverain que de nom; à ce prix il eût mieux valu rester en Mésopotamie.

« Jusqu'ici vous avez eu besoin des émirs pour faire la guerre aux Francs. Que ne faites-vous la paix avec le roi? vous demeurerez le maître. Si vous le traitez bien, il consentira à tout; il vous rendra Damiette et évacuera l'Égypte. Alors vous pourrez vous passer des émirs ».

Par ses mauvais procédés vis-à-vis des émirs il s'aliéna successivement les principaux émirs et parmi eux Faress-Eddine Octay, chef des Mamelouks Djandarites, homme très-puissant, qui après la mort d'El-Melik-el-Saleh, était allé le chercher en Mésopotamie.

Le sultan avait promis à cet émir de lui donner en récompense le gouvernement d'Alexandrie. Il ne lui tint pas parole. « En vérité quand Dieu veut une chose il en prépare les causes ».

Dans le même temps, au rapport de Makrizi, Touran Schah mécontenta ouvertement Chagaratt-Ouddourr, qui l'avait si bien servi à la mort de son père, en lui demandant compte des trésors de l'État. Chagaratt-Ouddourr indignée répondit que ces trésors avaient été dépensés dans la guerre contre les infidèles et se plaignit avec violence auprès des Mamelouks Bahrites, qu'elle anima contre le sultan. Ceci prouve suffisamment que Touran Schah n'était pas son fils. Une mère, aussi ambitieuse qu'elle fût, n'aurait pas excité contre son propre fils des hommes aussi faciles au meurtre.

Les plaintes de la princesse firent une vive impression sur l'esprit des Mamelouks déjà surexcités par ce qu'on leur rapportait des menaces imprudentes de Touran Schah. On disait que : « la nuit, au milieu des fumées du vin, il réunissait quelquefois tous les flambeaux qui étaient sur la table et en coupait les sommets avec son sabre, disant qu'il en ferait autant aux chefs Bahrites, qu'il désignait par leurs noms ».

Plusieurs Mamelouks résolurent sa mort. Cet événement est ainsi raconté par Djémal-Eddine qui est un écrivain digne de foi :

« Le lundi matin 29 moharrem (1^{er} mai), après que le sultan et les émirs se furent levés de table et tandis qu'ils se retiraient, ceux-ci à leurs tentes et le prince à son pavillon, pour s'y reposer, Bibars Boudokdari (un des Mamelouks Djiandarites et le même qui devint

sultan dans la suite) entra subitement le sabre levé et en déchargea un coup sur la tête du prince. Le sultan ayant employé la main pour parer le coup, ne fut blessé qu'aux doigts.

« Cependant, à la vue du sang du roi, Bibars fut saisi d'un tel effroi, qu'il jeta son sabre et prit la fuite. Pour le sultan, il perdit d'abord connaissance; ensuite, revenant à lui, il s'assit sur un sofa et appela du secours. Alors les Mamelouks Bahrites vinrent le trouver et lui demandèrent : « qui l'avait blessé ? » Il répondit que c'était un Bahrite. C'est peut-être un Ismaélien (*) (sectaire du vieux de la montagne). « Non, répartit le prince, ce ne peut être qu'un Bahrite, j'en suis sûr. » A ces mots, les Bahrites sortirent tout troublés, et jugeant qu'il n'y avait plus de salut pour eux, ils décidèrent la mort du sultan.

« Pendant que le prince s'était rendu à la tour de bois qu'il avait fait élever du bord du Nil et qu'il se faisait panser, les Bahrites s'avancèrent les armes à la main, ayant à leur tête l'émir Octay. Le sultan se hâta d'ouvrir une fenêtre pour appeler du secours; mais personne ne vint le défendre, tous les cœurs étaient tournés contre lui.

(*) Voir Dazy : Essai sur l'histoire de l'Islamisme, chap. IX, ses études sur cette secte.

On les nomme en Égypte *fédarwiéh*; les croisés les ont nommés *assassins* (de *hachachine*), mangeurs de hachiche (sorte de plante narcotique) d'où est dérivé le mot assassin dans sa signification actuelle.

« D'ailleurs on voyait les Bahrites décidés à tout et chacun craignait pour soi. Les Mamelouks firent d'abord apporter du bois pour mettre le feu à la tour. En même temps, Octay criait au sultan : « Descends, descends, ne crains rien, sinon nous allons te brûler. » Déjà la tour était environnée et personne ne pouvait approcher. L'émir Hossam-Eddine s'étant avancé à cheval avec le corps de Mamelouks nommés Keymarites trouva le passage fermé et les Bahrites lui dirent que le sultan était mort.

« Le député du calife de Bagdad qui était au camp et qui voulut aussi s'interposer en faveur du prince fut arrêté par les Bahrites et menacé de mort, s'il allait plus avant. » (Un autre auteur arabe dit que les Mamelouks menacèrent d'affranchir l'Égypte de l'autorité spirituelle du calife, si le député faisait la moindre démarche).

« Cependant le sultan, persuadé par les instances d'Octay, était descendu de la tour. Octay lui fit les plus sanglants reproches. Vainement Touran-Schah s'efforça de le toucher, lui disant : « Je t'ai promis Alexandrie, je te tiendrai parole ». Octay resta inexorable. Bibars Boudoukdori s'avança de nouveau, le sabre à la main, pour tuer le prince. Le sultan courut aussitôt vers le Nil, pour se jeter dans le fleuve et se sauver sur les vaisseaux qui bordaient la rive. Bibars le poursuivit et pendant que les marins approchaient pour le recueillir, il l'atteignit et lui ôta la vie. Son corps resta pendant deux jours étendu sur le rivage, privé de sépulture. Enfin, quelques derviches l'enlevèrent et allèrent l'ensevelir sur la rive occidentale.

Dieu lui fasse miséricorde ». Les historiens arabes parlent de cet événement avec la plus grande indifférence. L'un d'eux, Ibn-Giouzi, cité par Yafaï, ne s'étonne que d'une chose, c'est que pour faire mourir le sultan, il ne fallut rien moins que le concours « du fer, du feu et de l'eau ».

Ce récit est exactement conforme à celui que le sire de Joinville, qui assista à ce meurtre du haut d'un des bateaux, en fait dans ses Mémoires.

Les négociations pour la paix avec les Chrétiens activement menées, pendant les derniers jours de Touran Schah, ne furent pas interrompues par sa mort. Elles furent promptement terminées par l'émir Hossam-Eddin. Il fut convenu que le roi et les prisonniers encore vivants seraient remis en liberté en échange de la reddition de Damiette et d'une somme de huit cent mille pièces d'or (*); encore cette somme fut-elle réduite à quatre cent mille pièces, quand on eut retrouvé intactes la moitié des provisions qui garnissaient Damiette.

Le roi fut mis en liberté le 3 de safar (5 mai) an de l'Hégire 648, de l'ère chrétienne 1250.

Les historiens arabes étaient des sages scrupuleux de toujours dire ce qu'ils croyaient la vérité. Ils méritent plus de confiance que les chroniqueurs occidentaux, qui, dans leur ignorance complète des lieux et des

(*) Le dynare de cette époque étant en moyenne de la valeur intrinsèque de 20 francs d'or du poids de 6 g. 45, cela ferait 16.000.000 de francs de la monnaie actuelle française.

personnes, commettent souvent de grandes erreurs. Une preuve de l'impartialité des historiens arabes est dans la façon respectueuse dont ils parlent du roi vaincu. Djemal-Eddine cite entre autres Saad-Eddin, écrivain contemporain, qui dit de Louis IX : « C'était un prince de bon naturel, d'un caractère ferme et d'une certaine force de tête. Il était, ajoute-t-il, très pieux et c'est de là que les Chrétiens avaient tant de confiance en lui ».

L'armée musulmane reprit le chemin du Caire au milieu des transports de l'allégresse publique.

Touman Schah laissait des enfants, mais ils étaient restés en Mésopotamie; d'ailleurs on ne voulait pas élever les fils après avoir fait mourir le père. Le pouvoir était entièrement tombé entre les mains des Mamelouks. Ils décidèrent que Chagaratt-Ouddour, dont ils subissaient déjà l'autorité morale, jouirait du pouvoir souverain, que tout se ferait en son nom et que sous elle un émir, avec le titre d'Atabek (*), aurait le commandement des troupes. Ezzedin-Aybek fut nommé *Atabek*. « Il était, dit Makrizi, turcoman d'origine. Entré au service d'El-Mélik El-Saleh, il monta successivement en grade, prit rang parmi les émirs et obtint la charge de « Tcheschneguir » (écuyer qui goûtait les mets du sultan, terme dérivé du persan) qu'il exerça jusqu'à la mort d'El-Mélik-El-Saleh et le massacre de son fils ».

(*) Mot turc qui signifie chef; titre qui était autrefois donné aux chefs militaires, pareil à l'*Ataman* des cosaques russes et dans le même sens.

La charge qu'Aybek remplissait à la cour lui avait créé des rapports fréquents avec Chagaratt-Ouddour. Par son entremise, elle communiquait avec les Mamelouks depuis la mort du roi. Ceux-ci lui étaient tout dévoués, sachant qu'ils devaient tout espérer d'elle tant qu'elle conservait le pouvoir.

Les débuts du règne personnel de Chagaratt-Ouddour se présentaient sous d'heureux présages; les émirs étaient comblés d'honneurs et la diminution des impôts lui avait conquis l'affection du peuple. Elle était nommée en chaire à la prière publique comme souverain du pays, et des monnaies furent frappées au Caire en son nom.

On conserve au *British Museum* un dynar de cette époque. Stanley Lane Poole lui consacre une longue notice dans l'introduction au quatrième volume du catalogue des monnaies orientales.

Ce dynar porte la date et l'indication du Caire (648) et le titre d'El-Moustacem, calife de Bagdad, mais au revers on lit ces mots : El-Moustacemieh El-Salehiéh (au féminin), reine des Musulmans, mère du roi victorieux Khalyi, lieutenant du commandeur des croyants. (*)

(*) Avers.

الامام
المستعصم
بالله ابواحمد عبد
الله امير المؤمنين

Cette inscription a donné lieu à de nombreux commentaires. L'épithète de El-Moustacemieh (qui appartient à Moustacem) paraît à Stanley Lane Poole une preuve que Chagaratt-Ouddour aurait autrefois fait partie du harem du calife El-Moustacem, qui en aurait fait don à El-Mélik-El-Saleh. Il y a là une erreur évidente. Nous savons par les témoignages de tous les historiens que Chagaratt-Ouddour était une esclave turque, concubine d'El-Mélik-El-Saleh ; or il est absolument impossible, dit Yacoub Artin Pacha, étant donné les usages du harem musulman, que le calife

En marge.

بسم الله الرحمن الرحيم ضرب هذا
الدينار بالقاهرة سنة ثمان واربعين
وستماتة

Revers.

المؤمنين
المنعصية الصالحة
ملكة المسلمين والدة
الملك المنصور خليل
انور

En marge.

لا اله الا الله ارسلنا بالهدى ودين
الحق ليظهره على الدين كله

fasse cadeau d'une femme de son harem à un inférieur, fût-il sultan.

Une femme esclave, une fois entrée dans le harem d'un calife, d'un sultan ou même d'un grand seigneur ne sort plus du palais que pour être unie à un client de son maître, en mariage légal, et souvent après avoir été affranchie, pour être capable de contracter cette union. Généralement, l'inférieur qui se marie ainsi est obligé de répudier ses femmes légitimes et d'éloigner ses concubines ou ses esclaves, s'il en a; il ne peut garder que les femmes esclaves appartenant en propre à sa femme ou lui faire don de ses propres esclaves. Ces sortes d'union sont très-recherchées et sont considérées comme de quasi alliances avec la famille qui donne une femme esclave en mariage.

En outre, si Chagaratt-Ouddour était sortie du harem du calife, les chroniqueurs n'auraient pas manqué d'en faire mention, surtout dans le cas d'une femme qui a joué un rôle si important dans l'histoire de l'Égypte et de la fin d'une dynastie.

Dans le cas qui nous occupe, la sultane n'a pris donc ce surnom d'*El-Mousta'cemieh* qu'au moment où elle se fit proclamer reine, dans le but d'affirmer sa soumission au calife. Il ne faut pas oublier que l'Égypte était sous la domination spirituelle du calife de Bagdad. En Orient, la domination spirituelle et la domination temporelle se confondent aisément, aussi Chagaratt-Ouddour avait tout intérêt à ménager le calife.

Quant à l'épithète d'« El-Salihieh » c'était bien un titre d'origine appartenant ou ayant appartenu à

El-Saleh. Tous les Mamelouks de ce souverain prirent ce même titre (au masculin *El-Salehi*) comme une marque de noblesse et de gloire.

Pour ce qui est du qualificatif « mère du roi victorieux Khalyl », on sait pertinemment qu'à sa mort El-Mélik-El-Saleh laissa un fils de six ans qu'il avait eu de Chagaratt-Ouddour et qui se nommait Khalyl. Il vivait évidemment au moment où la monnaie fut frappée, car s'il fût mort, on n'eût pas ajouté à son nom l'épithète de *victorieux*. Après leur mort, on ne donnait et on ne donne plus aucun titre ou adjectif glorieux aux souverains. Il est probable que cet enfant mourut peu après, car c'est l'unique occasion où nous rencontrons son nom.

La déférence témoignée par Chagaratt-Ouddour au calife de Bagdad ne produisit pas l'effet qu'elle en attendait, car à la première notification qu'il reçut de son élévation au trône, il écrivit aux Mamelouks une lettre indignée et menaçante :

« Puisqu'il ne se trouve parmi vous aucun homme capable d'être votre sultan, j'irai moi-même vous en donner un de ma main. Ignorez-vous que notre vénéré prophète a dit : « Malheur aux peuples gouvernés par des femmes ». (*)

(*) Il est curieux de rapprocher l'exclusion des femmes du trône d'Égypte de celle des femmes en France, où presque à un siècle de distance les barons et pairs de France donnent les mêmes raisons que le khalife abbasside pour exclure la femme du trône. « Bientôt après, le roi Charles mourut, et ce fut vers Pâques, l'an 1328. La reine Jeanne ne tarda pas à mettre au monde une fille. Les douze

Une des principales qualités de Chagaratt-Ouddour était une perception très-nette des choses et une grande promptitude de décision. Amante avant tout du pouvoir, elle ne mettait qu'au second rang ses prérogatives extérieures. Aussi, à la réception de la lettre du calife, se hâta-t-elle d'abdiquer en faveur d'Aybek.

Le premier acte d'Aybek fut d'épouser solennellement la princesse, afin de s'attacher les partisans qu'elle avait. Mais il n'y eut de changé que le nom du souverain. Chagaratt-Ouddour continua d'administrer comme par le passé, tandis que son mari se contentait des honneurs apparents.

Aybek-El-Turcomani se trouve donc le second sur la liste des sultans Bahrites, ainsi surnommés comme issus des Mamelouks casernés par le sultan El-Mélik-El-Saleh dans l'île de Rhoda, sur le Nil, que les Arabes désignent sous le nom de Bahr (la mer).

L'historien anglais, A. Paton, nous donne d'intéressants détails sur l'organisation des Mamelouks. Ils comprenaient des Kurdes, des Turcs, des Circassiens, des Grecs même, divisés en escouades de quarante, vingt et dix lances, en outre des soldats d'infanterie, des archers et des lanceurs de javelines.

paires et les barons s'assemblèrent donc à Paris et donnèrent la couronne à Monseigneur Philippe de Valois, à l'exclusion de la reine d'Angleterre, sœur du roi Charles, dernier mort, et de son fils, disant que *le royaume de France est de trop grande noblesse pour passer à une femme* ».

Les chroniques de Froissard : « Comment Philippe de Valois fut couronné roi de France, »

Partagés en plusieurs corps de milice, les Mamelouks de chaque classe se distinguaient par différents insignes brodés sur leurs habits, ou incrustés en or sur leurs armures. Ces insignes nommés *Reng*, d'un mot persan qui veut dire couleur, étaient employés comme signe de ralliement. C'étaient pour les uns des roses pour les autres des oiseaux ou des griffons. Des bandes d'étoffes de différentes couleurs étaient affectées à chacun des corps différents. C'est à l'imitation de ces insignes que les chevaliers croisés inventèrent les armoiries et les livrées (*).

La paie était moindre en Syrie qu'en Égypte. Une fois par an, le commandant de cent cavaliers recevait en présent du sultan, un cheval caparaçonné. Ces Mamelouks, en outre de leur paie, avaient des rations de viande, de pain, de chandelles, de sucre, d'huile en outre du fourrage des chevaux.

Ceux qui se distinguaient à la guerre recevaient des terres en don et les fils pouvaient en hériter de leurs pères.

Quand un Mamelouk était élu sultan, au lieu d'être couronné, il montait à cheval et les émirs à tour de rôle portaient devant lui le *ghachieh* ou drap de selle, emblème d'une monarchie plutôt militaire que civile. La ville était décorée et illuminée et les émirs dinaient avec le sultan, qui était considéré, non comme un cali-

(*) Voir le mémoire de Rogers Bey : *Les Blasons chez les Princes Musulmans*, Bulletin de l'Institut Égyptien, 2^{me} série, N^o 1, année 1880. Gaire 1881. — Imprimerie Nouvelle Jules Barbier.

fe ou un empereur, mais comme : *Primus inter pares* « Premier parmi ses pairs ».

Dans ces occasions, un officier nommé El-Nazir-el-Beyoot, *inspecteur des maisons*, était généralement présent. C'était comme un fou de cour et il avait le droit de faire les remarques qui lui plaisaient.

Après quelques mois d'un règne que tout annonçait devoir être prospère, la fortune sembla se détourner de El-Mélik-el-Moëzz-Aybek.

Les Mamelouks qui l'avaient proclamé d'un consentement général se divisèrent bientôt en deux partis, ayant des vues opposées et des intérêts différents. Les uns qui lui demeurèrent fidèles prirent le nom de Moëzzites. Les autres, ayant pour la plupart fait partie de la maison d'El-Mélik-el-Saleh, s'appelaient Salehites. Ceux-ci qui réunissaient tous les mécontents étaient sous la direction plus ou moins occulte de Fares-Éddine Octay, que nous avons vu présider au meurtre de Touran Schah et dont l'ambition déçue ne pouvait pardonner à Aybek le rang auquel il s'était élevé.

Sur ces entrefaites, on apprit que les Syriens s'étaient révoltés contre l'autorité nouvelle et s'étaient mis sous la dépendance de El-Mélik-el-Nasser, prince d'Alep, qui s'avancait contre les Égyptiens, voulant venger la mort de son parent Touran-Schah.

L'intérêt commun réunit les deux fractions des Mamelouks. Pour que les princes de l'ancienne maison royale pussent se soumettre sans répugnance à l'autorité nouvelle, il fut convenu qu'on adjoindrait l'un d'eux à El-Mélik-el-Moëzz Aybek. Le choix unanime se porta sur El-Mélik-el-Aschraf-Moudaffar-Éddine-

Moussa, fils de Mélik-Nasser Youssef, qui était âgé d'environ six ans.

Le dimanche, sixième jour du mois de djoumada selon l'Hégire (648 H., 1250 J. C.), on fit proclamer au Caire que les noms des deux princes seraient écrits conjointement sur les diplômes et gravés sur les monnaies et qu'on les désignerait collectivement à la prière. Le jeudi, dixième jour du même mois, les deux souverains traversèrent en pompe les rues du Caire, précédés des drapeaux affectés aux sultans. El-Moezz remplissait auprès d'El-Aschraf les fonctions de chambellan.

Les convenances extérieures étaient sauvées et Chagaratt-Ouddour gouvernait seule du fond de son harem, agitant tous ces pantins à sa guise.

Le prince d'Alep, nommé sultan de Damas depuis qu'il avait déclaré son intention de venger sur les Égyptiens la mort de Tocran-Schah, ne se laissa pas désarmer par cette manœuvre habile. Il avait fait appel au concours de tous les princes de sa famille, et pour assurer le succès de son expédition, il proposa au roi de France, alors à Saint-Jean d'Acre, de réunir leurs forces pour attaquer les Mamelouks d'Égypte.

De leur côté, les Égyptiens avaient fait des propositions aux Croisés. Ceux-ci hésitant ne surent prendre un parti ; ils laissèrent marcher les événements et ne tirèrent d'autre profit de circonstances qui pouvaient leur devenir si favorables, que la liberté de quelques prisonniers demeurés au Caire et le don, que les Égyptiens firent au roi, d'un éléphant. Ce fut le premier que l'on vit en France.

Les troupes du sultan de Damas battirent d'abord

les Égyptiens, à Abbassah, leur infligeant une sévère défaite ; mais tandis que les Syriens se débandaient en poursuivant une partie de l'armée dans la direction du Caire, Aybek et Faress-Eddine qui, entourés d'un gros de cavalerie mamelouke, s'étaient repliés du côté de la Syrie, rencontrèrent le général syrien Chems-Eddine-Loulou, fort peu accompagné. Ils taillèrent son escorte en pièces, le tuèrent et coururent attaquer le prince de Damas lui-même qui était demeuré avec peu de troupes sur le champ de bataille. Sa mort changea rapidement la tournure des événements ; la terreur se répandit dans l'armée syrienne et les Égyptiens passèrent de l'inquiétude à la joie.

Nous avons vu qu'Aybek et Faress-Eddine avaient fait trêve à leur rivalité pendant le danger commun. Dans cette dernière campagne, Faress-Eddine était celui des deux qui s'était le plus illustré. Son orgueil et ses prétentions s'en accrurent. « Il ne marchait plus dans les rues du Caire que précédé d'une troupe de Mamelouks prêts à exécuter ses ordres et il recevait sans répugnance ces marques de respect. »

Ses partisans pillaient les particuliers, pénétraient dans les bains, en arrachaient les femmes par violence. On lui donnait publiquement le titre de roi. Il venait d'épouser la sœur d'El-Mansour, sultan de Hamah, arrière petite-fille de Saladin. Cette union exalta encore son orgueil. Aybek feignait de céder à ses exigences, mais il sentait que le moment était venu de se débarrasser d'un rival dangereux.

Quelques-uns de ces Mamelouks ayant concerté avec lui la mort de Faress-Eddine, le mercredi, troisième

jour du mois de Schaban 650 H., 1252 J.-C., il lui fit dire de monter à la citadelle. Il voulait, disait-il, le consulter sur une affaire. Faress-Eddine s'y rendit sans défiance. Lorsqu'il eut franchi le premier la porte du château, on empêcha les Mamelouks qui le suivaient d'entrer avec lui; parvenu à l'antichambre, il fut subitement assailli par Koutouz, Bahader et Sandjar-Gatini qui avaient été apostés pour le tuer; ils le frappèrent de leur épée jusqu'à ce qu'il fût mort.

Se doutant bien qu'une telle action aurait des conséquences graves, Aybek avait pris la précaution de faire fermer les portes de la citadelle et celles de la ville.

Les émirs des Salehites vinrent chacun à la tête de leurs Mamelouks aux portes de la citadelle, réclamer avec menaces la liberté de Faress-Eddine, qu'ils croyaient seulement prisonnier.

Mais l'aspect effrayant de sa tête encore sanglante qui roula du haut de la muraille à leurs pieds, leur inspira une terreur si grande, qu'ils s'enfuirent dans le plus grand désordre. Ils profitèrent de la nuit pour sortir du Caire et mirent le feu à la porte des marchands de trèfle qui, depuis cette époque, a conservé le nom de Bab-el-Mahrouk (porte brûlée).

Les uns se rendirent en Syrie, d'autres en Palestine, vivant de brigandages, se procurant des ressources à la pointe de leur épée.

Une légende rapporte que douze d'entre eux s'étant engagés dans le désert appelé 'Iil Beni Israël, y errèrent à l'aventure pendant cinq jours. Le sixième jour, ils aperçurent de loin des débris vers lesquels ils se

dirigèrent. Ils trouvèrent une grande ville qui avait des murailles et des portes bien solides, toutes construites de marbre vert.

Ils parcoururent l'intérieur de cette cité dont le sable avait couvert les rues et les maisons. Les vases et les vêtements, lorsqu'on les touchait, se décomposaient et tombaient en poussière. On trouva dans des vases qui avaient appartenu à un marchand d'étoffes, neuf pièces d'or, sur chacune desquelles était gravée la figure d'une gazelle entourée d'une inscription en lettres hébraïques.

Les Mamelouks, ayant creusé dans un endroit, rencontrèrent un pavé qu'ils soulevèrent ; au-dessous était une eau plus claire que la neige et dont ils burent à longs traits.

Ayant marché toute la nuit, ils rencontrèrent une troupe d'Arabes qui les conduisirent à Karak (*). Là ils présentèrent les pièces d'or à des changeurs et l'un d'eux leur dit : « Cette monnaie a été frappée du temps de Moïse ». S'étant informés du nom de la ville, ils apprirent que c'était la *cité verte*, qui avait été bâtie à l'époque où les enfants d'Israël erraient dans le désert, qu'elle avait éprouvé un déluge de sable, qui tantôt augmentait, tantôt diminuait et qu'elle n'était jamais rencontrée que par des voyageurs égarés dans

(*) Château fort qui pendant les Croisades et dans l'histoire de l'Égypte joua un certain rôle. Il s'appelait *Crac* par les Croisés d'où le terme de *baron de Crac*. Il serait curieux de rechercher qui est le baron qui a illustré en France le nom de ce château perdu dans les déserts de la Caelosyrie en illustrant de la manière qu'on sait son propre nom.

le désert. On changea les pièces d'or au cours de cent pièces d'argent chacune (*).

Les partisans de la faction des Salehites qui étaient restés au Caire furent tous arrêtés ; de plus Aybek fit jeter le jeune prince El-Mélik-el-Achraf dans un cachot où il mourut bientôt, après un an et un mois de règne.

Demeuré seul sur le trône, n'ayant aucun rival à redouter dans l'avenir, Aybek ne régnait pourtant pas encore par lui-même ; chaque jour la domination de Chagaratt-Ouddour se manifestait plus pesante. Bientôt elle lui devint intolérable et il n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de s'en affranchir.

« Cette année, 655 H., 1257 J. C., vit accroître, dit Makrizi, la haine qui régnait entre El-Melik-el-Moëzz-Aybek et Chagaratt-Ouddour. Aybek songeait à faire périr cette princesse. Un astrologue qu'il avait à sa cour lui avait annoncé qu'il périrait par suite des complots d'une femme.

« El-Moëzz Aybek prit prétexte que la sultane était stérile, pour demander en mariage la fille du prince de Maussel (arrière petit-fils du frère de Salah-Eddin).

« Sur ces entrefaites, il fit arrêter un grand nombre de Mamelouks Bahris ; il les dirigea vers la citadelle, où ils devaient être mis en prison. Parmi eux se trouvait Idekine Salehi. Lorsque cette troupe fut arrivée

(*) A cette époque, XIII^e siècle, la pièce d'or d'environ six grammes et demi valait 20 dirhems en argent, c'est-à-dire environ 20 francs de la monnaie française. Les pièces d'or dont il est parlé vaudraient donc 100 francs la pièce.

sous le balcon grillé où s'asseyait d'ordinaire Chagaratt-Ouddourr, Idekine se douta que la princesse s'y trouvait ; alors saluant de la tête, il dit en langue turque : c'est le Mamelouk Idekine, le Péchméguire. (*) Au nom de Dieu ! princesse, nous ignorons absolument quelle faute a pu motiver notre arrestation, seulement lorsque El-Moëzz-Aybek a fait demander en mariage la fille du prince de Maussel, nous avons, à cause de vous, désapprouvé cette démarche. En effet, nous devons tout à votre bienveillance et à celle de votre époux. El-Moëzz, blessé de nos reproches, a conçu de la haine contre nous et nous a traités comme vous voyez. Chagaratt-Ouldourr lui fit signe avec un mouchoir pour lui faire comprendre qu'elle avait entendu son discours. Lorsque les Mamelouks eurent été enfermés dans leur cachot, Idekine leur dit : « Si Moëzz nous a emprisonnés, nous lui préparons la mort.... »

« Moëzz songeait à faire sortir la sultane de la citadelle et à la confiner avant ses noces dans la maison du vizariat. Jusque là, ajoute Makrizi, cette femme avait conduit avec une autorité absolue les affaires du royaume et n'en communiquait aucune à son mari. Elle ne lui permettait d'avoir aucune entrevue avec la mère d'un fils qu'il avait eu avant de l'épouser et l'avait même forcé à répudier cette femme. Enfin elle avait refusé de lui faire connaître où se trouvait le trésor d'El-Mélik-el-Saleh.

(*) « Porte-serviette », charge de cour. Terme dérivé du persan.

« El-Moëzz, qui avait reçu quelque avis de se méfier de sa femme, résidait depuis quelques jours au Caire dans le Belvédère du Louk (qui a donné son nom au quartier et à la porte encore nommés de nos jours Bab-el-Louk). Persuadé par les serments d'un émissaire de la princesse qui lui garantissait toute sûreté, il se laissa entraîner à la citadelle où sa femme l'appela.

« C'était le vingt-quatrième jour du mois de rébi premier ; il se dirigea vers la citadelle où il arriva à la fin du jour. Il était déjà nuit quand il entra dans le bain. Aussitôt la porte fut fermée sur lui par Mohsine Mjandari qui était accompagné d'un page extrêmement robuste et de plusieurs autres émissaires. Ils se précipitèrent sur Moëzz. »

Celui-ci appelait à son secours Chagaratt-Ouddourr qu'il pensait bien n'être pas loin. Celle-ci s'émut et se souvenant sans doute qu'elle l'avait aimé, dit aux assassins de renoncer à leur projet. « Mais Mohsine lui adressa des paroles dures et lui dit : Si nous l'épargnons maintenant, il n'épargnera ni vous ni nous. Le sultan périt sous les coups de ces furieux. Cette nuit même, Chagaratt-Ouddourr envoya à l'émir Izzedine Aybek Halebi-el-Kébir le doigt et l'anneau de El-Moëzz et lui fit dire : « Mets-toi en possession de l'autorité. » Mais il ne put se décider à une action aussi hardie.

On répandit le bruit que El-Moëzz était mort subitement dans la nuit et au petit jour on fit monter des pleureuses au château. Mais les Mamelouks de El-Moëzz refusèrent d'ajouter foi à cette nouvelle. L'émir Alem-Eddine Sandjar Gatini, qui était à ce

moment le plus puissant des Bahrites, se mit à leur tête et pénétra dans la citadelle. Ils se saisirent des esclaves, les mirent à la torture et leur arrachèrent l'aveu de ce qui s'était passé. Bientôt après ils s'emparèrent de Chagaratt-Ouddourr. Les Mamelouks de El-Moëzz voulurent la massacrer, mais elle fut protégée par les Salehites et enfermée dans la Tour Rouge.

Ali, fils d'El-Moëzz Aybek, fut proclamé sultan, malgré qu'il ne fût encore qu'un enfant. Dès qu'il fut monté sur le trône, sa mère qui avait été divorcée par Aybek et qui vivait retirée en ville remonta à la citadelle; elle fit conduire Chagaratt-Ouddourr en sa présence et la livra à ses femmes après l'avoir battue et injuriée elle-même.

Ces jeunes esclaves la frappèrent si cruellement avec les semelles de bois de leurs chaussures de bain, qu'elle mourut le lendemain.

Son corps revêtu d'un caleçon et d'une chemise fut précipité du haut du mur dans le fossé de la citadelle. Il y resta quelques jours et fut à moitié dévoré par les chiens.

Enfin on songea à l'ensevelir et le corps fut porté dans un panier au tombeau qu'elle avait eu la prévoyance d'élever pour elle au Mesched de Setti Nefissa au quartier de Banatine, connu aujourd'hui sous le nom de Khalifah. (*)

(*) Le tombeau de Chagaratt-Ouddourr n'est plus aujourd'hui sous la coupole. Il est encastré dans le mur du côté du Nord, et forme la console d'une fenêtre qui communique avec la petite mosquée attenante au mausolée.

Le tombeau est couvert de tentures, *bourko*, comme les tom-

Lorsqu'elle se vit au moment de tomber entre les mains de ses ennemis, on dit qu'elle anéantit une énorme quantité de perles et de pierreries en les broyant dans un mortier.

beaux des nobles descendants du Prophète, et le public du quartier l'appelle El-Seyda Chagaratt-Ouddourr, oumm Khalyle, Sahebet el-Mahmellyn.

« La noble dame (titre qu'on ne donne qu'aux dames de la maison du Prophète.) Mère de Khalyle, maîtresse des deux *Mahmels* (pour indiquer qu'elle était souveraine du Caire et de Damas d'où partaient les deux caravanes annuelles de la Mekke). »

On la croit descendante du Prophète par Hassan, fils aîné de Aly et de Fatima.

Le milieu du mausolée est occupé par un tombeau qu'on dit être celui de Mouhamoud-el-Khalifa, fils de Abbas. Il n'y a aucune inscription ; je crois que ce tombeau est celui de Mouhammed-el-Mouféwékil Billah, dernier Khalyle (spirituel) Abbasside qui fut emmené par le sultan Selim à Constantinople après la conquête de l'Égypte et qui, après avoir abdiqué entre les mains du sultan Selim son pouvoir spirituel, ce qui donna au sultan ottoman l'occasion de se faire reconnaître en qualité de Khalyle, fut autorisé à retourner au Caire, où il mourut ignoré.

En retournant de Constantinople, il vint sans doute habiter ce quartier éloigné et pauvre. Le peuple n'a pas perdu sa foi en lui, et lorsqu'il mourut, comme il était trop pauvre sans doute, on l'enterra dans ce mausolée, dans la proximité de sa demeure et n'appartenant à aucune personnalité remarquable, soit par sa noblesse religieuse, soit par sa sainteté.

Le quartier de cette époque s'appelle « *Khalifa* ».

Chagaratt-Ouddourr profita de la sainteté et de la noblesse de ce malheureux descendant de tant de grands Khalyles et obtint une part de la dévotion du public, qui petit à petit la transforma en une noble descendante du Prophète comme son voisin.

Si mon hypothèse est juste, et j'ai tout lieu de la croire telle, il est curieux d'observer que le dernier successeur de Moustacem Billah

qui avait méprisé Chagaratt-Ouddourr au point de défendre aux Égyptiens de lui obéir et de la prendre pour reine, que le dernier successeur de ce Khalyfe, après trois siècles et après une suite de 22 successeurs, n'ait eu pour se reposer dans l'éternité que la coupole érigée par Chagaratt-Ouddourr pour elle-même, qu'il ait pris sa place et qu'il repose côte à côte avec cette femme que son ancêtre avait fait descendre du trône.
